

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 81 (1994)

Rubrik: Éditorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

« L'éducation de l'homme commence à sa naissance ; avant de parler, avant que d'entendre, il s'instruit déjà. » Voilà ce que Jean-Jacques Rousseau prétendait il y a un peu plus de deux siècles. Aujourd'hui, personne ne songerait à le contredire. Au contraire. On aurait même tendance à aller plus loin encore et à suivre Paul Claudel dans son affirmation : « Nous ne naissons pas seuls. Naître, pour tout, c'est connaître. Toute naissance est une connaissance. »

Connaissance : nul terme, sans doute, n'exprime mieux l'acte maïeutique à l'origine de la création de la Bibliothèque nationale suisse. Premièrement, parce que la naissance et le savoir apparaissent effectivement liés par une relation nécessaire. Autrement dit, si naître c'est connaître, connaître, c'est certainement naître aussi. L'argument est tautologique, mais comment mieux faire sentir le caractère inéluctable de la venue au monde d'une bibliothèque ? A l'évidence, la connaissance appelle la connaissance, comme, pourrait-on dire, les livres appellent les bibliothèques et les données leurs banques. Et le fait qu'un petit pays comme le nôtre compte déjà plus de six mille spécimens de cette sorte d'institutions dévouées au savoir démontre, si besoin était, à quel point celui-ci n'en finit plus de s'engendrer lui-même. Secondement, la « Nationale » n'est en effet pas née seule ; elle n'est pas tout à fait le produit d'une « génération spontanée ». Au siècle dernier, bon nombre de personnalités, d'organismes et d'institutions ont « travaillé » à sa création dans un esprit hautement confédéral. A ce titre, la naissance de notre bibliothèque est donc bien une « co-naissance ».

C'est le 28 juin 1894, lors de la votation finale, que le Conseil national avalisa l'arrêté fédéral qui concernait la création de cette institution. Pourtant, nous n'avons pas fêté le centenaire de la BN en 1994 ; nous le fêtons en 1995, ce qui peut paraître étonnant *a priori*. Il y a à cela une raison qui doit être recherchée aussi bien dans l'histoire que dans l'observation de la logique génétique. Si l'on se reporte cinquante ans en arrière, on se rend compte qu'il était bien prévu de célébrer le jubilé de l'institution en 1944. Mais la situation du monde en cette année, naturellement, ne se prêtait guère aux réjouissances, même si l'on pouvait espérer en des jours meilleurs. L'« appel du 28 juin », pour ainsi dire, n'était pas si pressant, ce d'autant plus qu'on pouvait prendre prétexte du fait que l'arrêté fédéral, en tant qu'acte politique, constituait moins un acte fondateur qu'un acte « fécondateur » dont la conséquence — la venue à terme (après onze mois de gestation) — était l'entrée en fonction de l'institution le 2 mai 1895. Par chance, la guerre prenant fin en Europe (le 8 mai 1945 !), il devenait possible de commémorer ce que, depuis lors, nous considérons comme la véritable naissance de la Bibliothèque nationale suisse.

En 1995, nous avons donc le privilège de fêter le premier centenaire de la BN (voir le programme des festivités en tête du présent opuscule). Le prochain rapport sera bien sûr placé sous le signe de cet anniversaire. Pour l'heure, le rapport de l'année 1994 se devait également de refléter cette étape, précisément pour les motifs que nous venons d'évoquer. C'est pourquoi le lecteur trouvera publié dans ces pages — reliées sous une toute nouvelle couverture — le *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'une bibliothèque nationale suisse* datant du 8 mars 1893. Il y trouvera résumées les différentes argumentations à l'origine de la fondation de la BN ainsi que la mission qui lui

avait été assignée. Gageons qu'il y redécouvrira également les raisons que tout Suisse devrait avoir de s'identifier à l'avenir de cette institution !

Au reste, il faut encore préciser que l'année 1994 fut marquée par trois événements de taille, auxquels il est évidemment fait référence à plusieurs reprises dans ce rapport : le démarrage des travaux d'excavation sur l'aile est du bâtiment — travaux destinés à la construction des nouveaux magasins souterrains (voir l'article aux pages 35 et suivantes) —, l'exposition que les Archives littéraires suisses ont consacrée à Friedrich Dürrenmatt et l'installation de l'OPAC dans la salle des catalogues.

Enfin, les différentes activités décrites dans ce rapport attestent à l'évidence du chemin parcouru en cent années : les magasins de l'institution se sont remplis d'un peu plus de trois millions de documents ; le nombre de ses membres a été multiplié par cinquante ; le clavier et l'écran ont remplacé la plume sergent-major et la fiche de bristol. — Pourtant, une chose demeure entre toutes : le souci que nous avons de préserver une atmosphère propice à l'étude, à la réflexion, à la création... et au rêve.

